

## Règlement « Challenge Traversée de la Haute Joux 2021 » :

- Article 1 : ouvert aux adhérents FFS, à partir de U20.
- Article 2 : challenge ouvert du 24/01/2021 au 7/02/2021 inclus. Horaire libre, en individuel, dans le respect des consignes sanitaires.
- Article 3 : aucun droit d'engagement demandé.
- Article 4 : parcours balisé, utilisant les pistes gérées par le Syndicat Mixte de la Haute Joux, respecter le sens de circulation (conformément aux consignes).

### Consignes supplémentaires en terme de sécurité :

- PROGRAMMEZ votre parcours en respectant les horaires légaux (anticipez sur votre heure de départ...)
- INFORMEZ un tiers de votre heure de départ et d'arrivée (nous devrions le faire en temps normal...).